

à Paris le 2 février 1787.

J'ai reçu Monsieur votre lettre du 24 janvier avec les observations de M^{rs} les intéressés aux Salins de Canet, dont je tâcherai de faire le meilleur usage possible. Si tout cela avait pu être instruit il y a un mois, il nous aurait été très avantageux pour abréger l'expédition parceque, comme M^r le Contrôleur général va être plus occupé à cause de l'assemblée de Notables, ils seront plus rares les momens de pouvoir l'entretenir d'autres affaires. Je ne le perdrai pas et serai très flatté de pouvoir être utile en quelque chose à ces Messieurs. Je suis avec un parfait attachement

Monsieur

Vostre très humble et
obéi.^t Serv.^r

Le Comte d'Arandeg

M^r Novira Bonet.

à Paris le 22 Juin 1787.

Monsieur

J'ai eul l'honneur de vous écrire en
 date du 2 de ce mois sur l'état de
 l'affaire des Salines de Canet; —
 J'el'ai aujourd'hui de vous annoncer
 qu'elle est terminée comme vous verrez
 par la Copie du Billet de M.^r de la
 Boullaye un des Intendants des finances
 qui a succedé à M.^r de Colonia dans
 le Bureau des fermes générales. J'y suis
 m'occuper d'obtenir les Lettres du
 Roy en due forme, de façon que le tout
 reste consommé avant mon depart,
 qui probablement sera vers la moitié
 de Juillet au plus tard.


J'en instruis aussi M.^r le Duc
 d'Aljar vous en ferer autant avec

3
Messieurs les propriétaires de Nouvillon.
J'espere qu'ils me rendront justice d'y
avoir mis tous les soins possibles à
cette reussite. Le dedomagement du
parré en comptant n'estoit point aisé
dans les circonstances étroites du Royaume;
mais il a été considéré dans le Surplus
du prix ordinaire comme sous power
le comproover par les Salines voisines
du Languedoc.

J'attends un de ces jours votre réponse
à ma Lettre du 2: et pour celle-ci vous
feres bien de ne pas mela retarder à
cause de mon depart.

Je suis avec un parfait attachement
Monsieur

Votre très humble et
très obeissant serviteur

Le Comte d'Aranda


M^r Rovira Bonnet.

III, 4, 7, 11

